

Risque routier et conduites addictives

*Centre CLICHY (avec la contribution de
9 autres secteurs du CMIE)*

Dr Ange MEZZADRI, Chef de projet

Congrès de Toulouse – Juin 2010



Objet de l'étude

- **Répondre à la question:** « Les personnes utilisant un véhicule à des fins professionnelles sont-elles soumises à un **sur-risque d'accidents de la route** du fait de **pratiques addictives**? »
- Sujet **sensible, privé**, mais abordé par le possible **retentissement professionnel**.
- **Population:** les salariés suivis par le CMIE, utilisant leur véhicule dans le cadre du travail (ex: chauffeurs-livreurs, coursiers, mais également VRP, chefs de chantiers) d'où un appel à participation pour tous les médecins du CMIE lors d'une commission de contrôle en juin 2008.
- **Produits concernés:**
 - ✓ Les **substances psycho-actives** (sauf tabac), qu'elles soient légales (alcool, médicaments) ou illégales (drogues diverses).
 - ✓ Les **substances** qui modifient les **capacités cognitives** et donc les **capacités de conduite**.

Méthodologie et recueil

Méthode:

- **Auto-questionnaire:**

- ✓ Anonyme, participation non obligatoire
- ✓ Donné au salarié au moment de sa venue (tout type d'examen)
- ✓ Rempli par le salarié
- ✓ Mis dans une urne

Donc sans aucune interférence avec l'examen médical et la conclusion (aptitude), mais parfois ouverture du dialogue à l'initiative du salarié lors de l'examen médical.

Durée de recueil:

- D'octobre 2008 à septembre 2009.
- Participation de 9 centres sur 17.

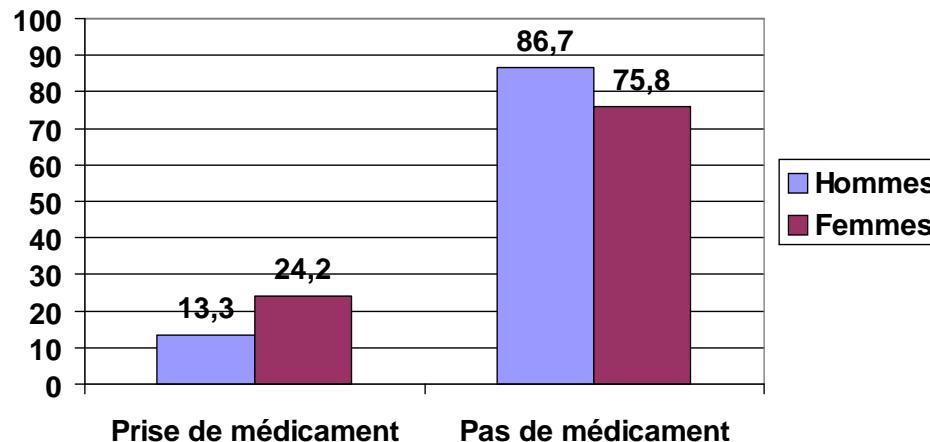
Résultats

440 questionnaires ont été recueillis

- Sex ratio: **78% d'hommes, 22% de femmes.**
- **87%** sont en **CDI**.
- **34%** ont une **ancienneté de plus de 5 ans, 31% de moins d'un an.**
- **19%** des salariés ont eu un **arrêt maladie** dans l'année, les **femmes** s'arrêtent plus que les hommes (**16%** des hommes contre **22,7%** des femmes: $0,39 < RR < 0,88$).
- **32 salariés** ont eu **un arrêt de travail**, soit **14%** des répondants (234), parmi lesquels **11**, soit **5%**, déclarent que c'était un **accident de circulation**.
- Les accidents de circulation de la **vie privée** n'ont **pas été retenus**.

Prise médicament et sexe (1/2)

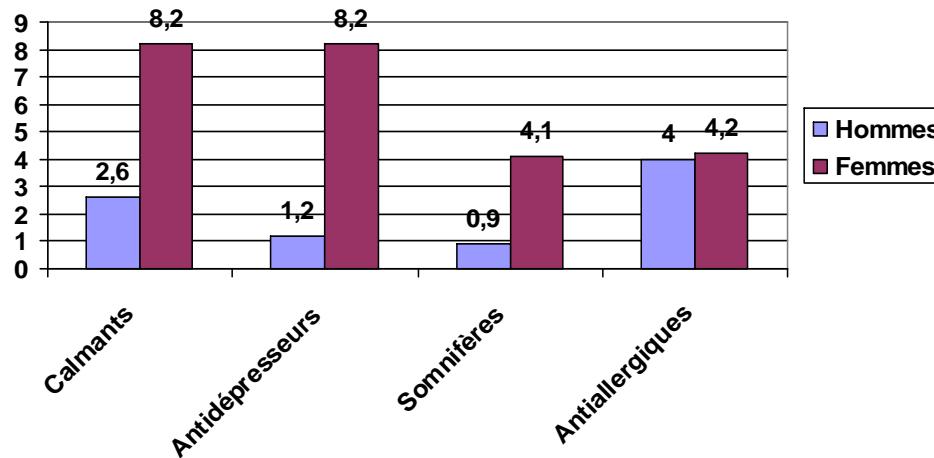
16% prennent des médicaments à effets psychoactifs.



- $0,7 < RR < 0,99$ et $p = 0,0009$
- Les femmes consomment plus de médicament à effet psychoactif que les hommes.

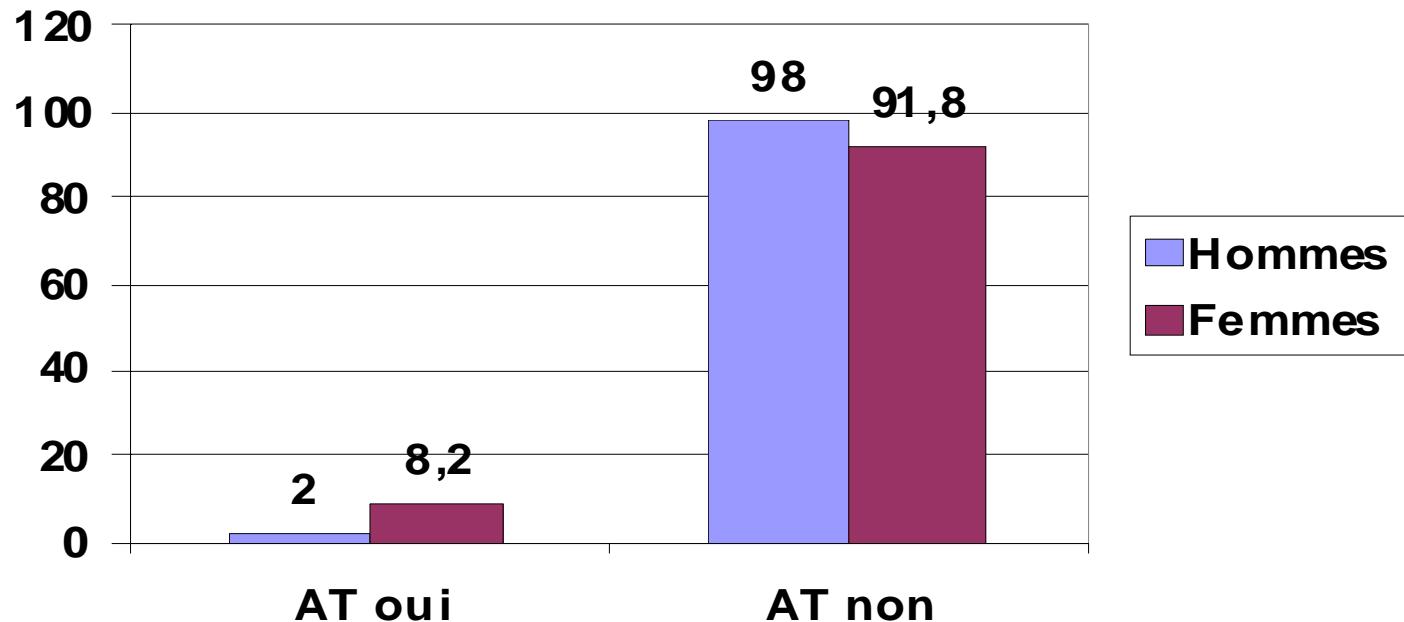
Prise médicament et sexe (2/2)

Quels types de médicaments?



- Les femmes consomment plus de calmants, d'antidépresseurs et de somnifères que les hommes,
- Mais pas de différence significative pour les antiallergiques.

Accidents du travail et sexe



- S'il semble y avoir une différence entre les hommes et les femmes sur le taux d'accident du travail, le **test statistique** est **proche** de la **significativité** et mérirait d'être confirmé sur un **échantillon plus large**.

Accidents du travail et prise d'un traitement

- Notre étude ne nous a **pas permis de retrouver de liaison significative entre le fait d'avoir eu un accident du travail et la prise d'un traitement**, qu'il s'agisse:
 - ✓ De calmants
 - ✓ D'antidépresseurs
 - ✓ De somnifères
 - ✓ D'antiallergiques
 - ✓ Ou d'un traitement autre

Alcool et conduite

- **59% des salariés consomment de l'alcool.**
- **20% plus d'une fois par semaine.**

Nous n'avons pas pu retrouver de lien significatif entre:

- La consommation et le sexe,
- La consommation et les arrêts pour maladie,
- La consommation et les accidents du travail.

Cela nous permet de penser que les consommations déclarées ne relèvent pas de l'alcoolodépendance.

Drogues et conduite

- **8% des salariés déclarent consommer du cannabis.**

Nous n'avons pas pu retrouver de lien significatif entre:

- La consommation de cannabis et le sexe,
 - La prise de cannabis et les arrêts pour maladie,
 - La prise de cannabis et les accidents du travail.
-
- **1% de nos conducteurs déclarent consommer d'autres drogues.**
 - La faiblesse de l'effectif **ne permet pas de faire de croisement.**

Conclusion

Notre étude n'a pas pu mettre en évidence de sur-risque d'accident.

Ceci pourrait résulter de:

- **Un échantillon statistiquement trop faible (AT/consommateurs).**
- **Une possible sous-déclaration des accidents (autoquestionnaire).**
- **Une consommation du WE (?)**
- **La non prise en compte des accidents non professionnels.**
- **Un effet « travailleur sain » (?)**
- **Une auto-régulation du risque (?)**
- Il serait souhaitable **d'étoffer l'échantillon** dans le cadre d'une **étude multicentrique** pour **consolider les résultats**, après optimisation du questionnaire (accidents trajet, vie privée...)
- Si l'hypothèse d'une **auto-régulation du risque** se confirme, il faudra **adapter les actions de prévention**.



Merci de votre attention.
